

SÉANCES PHOTOS DES FINISSANT.ES – QUESTIONS/RÉPONSES

Quand a lieu la séance photo ?

Il est important de noter que à partir de la cohorte 2022–2023, trois séances de photos sont prévues par cohorte annuellement, avant la fin de chaque trimestre (décembre, mars-avril et juillet) Tous (tes) les étudiante.s qui participent à la séance de photos de leur cohorte apparaîtront automatiquement sur leur mosaïque.

Y aurait-il un autre moyen pour moi de prendre ma photo?

Si vous n'avez pas participé à l'une des photos de votre cohorte, vous pourrez participer à la séance de photos de la cohorte suivante, mais vous ne pourrez pas figurer dans la mosaïque de votre cohorte.

Est-ce que les étudiants de Gatineau peuvent assister à la séance photo à Saint-Jérôme ou vice versa ?

Non, l'étudiant doit participer à la séance de photos où il a terminé son programme d'études, car la mosaïque est préparée à partir des participant.e.s de chaque campus et administrativement, s'ils sont mélangés, il y a des risques de d'erreurs.

Puis-je me faire photographier directement dans le studio ?

Non, les photos doivent être prises avec la toge et le mortier de l'université et nous ne sommes pas autorisés à louer les toges pour les prendre en dehors du campus.

Puis-je louer la toge ?

Non, nous ne sommes pas autorisés à louer des toges.

Je n'ai pas été informé de la séance photo, que dois-je faire ?

Vous devez vérifier et mettre à jour vos informations sur le portail de l'université, car les listes de diffusion sont générées par la plateforme de l'université. Un courriel est envoyé aux étudiants qui terminent leurs études aux dates de chaque cohorte. Le service des diplômés et le service des étudiants envoie également une communication. L'activité est annoncée sur le site web de l'université également sur les médias sociaux.

Vous pouvez vous inscrire à la prochaine séance de photos, mais si cette séance n'appartient pas à votre cohorte, vous ne pourrez pas apparaître dans la mosaïque.

Puis-je prendre des photos avec ma famille ?

Oui, une photo est dédiée à votre famille ou vos amis, maximum 4 personnes.

Il n'y a plus de place pour la séance de photos, qu'est-ce que je dois faire ?

Le Service aux diplômés et le studio photo vérifieront s'il y a suffisamment d'étudiants qui n'ont pas pu s'inscrire afin d'envisager l'ouverture d'une journée supplémentaire. S'il n'y a pas assez de personnes pour ouvrir un jour supplémentaire, vous devez vous inscrire à la prochaine session de photos en mars ou en octobre.

Je n'ai pas pu assister à la séance photo, puis-je me faire rembourser ?

Non, les 10\$ de frais d'inscription sont des frais administratifs qui nous permettent de réaliser l'activité, les absents enlèvent la possibilité à un autre étudiant de s'inscrire.

Je n'ai pas aimé ma photo, puis-je m'inscrire pour la prochaine séance photo ?

Oui

Dois-je porter une cravate ou un foulard le jour de la photo ?

Non, le studio photo fournit l'équipement nécessaire à la séance photo. Il est important de ne pas oublier qu'une photo professionnelle est prise et que vous pouvez vous habiller à votre goût pour cette photo.

Où dois-je réserver mon rendez-vous pour la photo ?

Une fois que cette activité est lancée, un lien sera disponible sur le site web de l'université.

Est-il obligatoire d'avoir un rendez-vous pour prendre la photo?

Oui, cela nous permet d'avoir une meilleure planification de cette importante activité.

Comment puis-je savoir si je fais partie de la cohorte qui doit participer à la séance de photos ?

Vous devez vous assurer que la séance de photo prévue est bien celle de votre cohorte!

Voici une façon de connaître votre cohorte:

Cohorte 2024-2025

Vous devez avoir terminé tous vos cours et stages entre décembre 2024 et août 2025.

Est-ce que les finissants du certificat sont concernés ?

Oui, la séance de photos est prévue pour tous les **étudiant.e.s** qui terminent leur programme aux dates spécifiques demandées pour chaque cohorte, quel que soit le nombre de crédits requis.

Je n'ai jamais reçu mes photos. Est-ce que je peux avoir un mis-à-jour sur cela?

Vous devez contacter directement le studio photo, car ce sont eux qui se chargent de l'expédition.

Est-ce que je recevrai les informations pour la prochaine séance de photos?

Si vous terminez vos cours et stages aux dates déterminées de la cohorte qui sera convoquée pour la prochaine séance photo, vous devriez être exposé à recevoir un courriel avec l'invitation, cependant on vous conseille d'être attentif au mois de octobre, mars et juin sur le site de l'université et sur les réseaux sociaux pour ne pas manquer l'activité.

DIPLÔME ET RELEVÉ DE NOTES

J'aimerais savoir si c'est normal que je n'ai toujours pas reçu mon diplôme

Vous devez contacter le bureau du registraire.

<https://uqo.ca/direction-services/registraire/pour-nous-joindre>

BUREAU DU REGISTRAIRE (BR) ET BUREAU DES ÉTUDIANTS ET DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX (BÉÉI)

Université du Québec en Outaouais

101, rue Saint-Jean-Bosco, bureau B-0150

Case postale 1250, succursale Hull

Gatineau (Québec) J8X 3X7 Sans frais au : 1 800 567-1283 poste 1850

ou bien : 819 595-3900 poste 1850

Télécopieur : 819 773-1835

registraire@uqo.ca

Le bureau de registraire peut vous fournir une attestation de diplomation indiquant la date de diplomation officielle. En ce qui a trait au document qui indiquera la date de graduation, nous vous invitons à communiquer avec Mme Josée Lafrenière :

- Par courriel : josee.lafreniere@uqo.ca
- Par téléphone : 819 595-3842/1 800 567-1283, poste 3842

Combien de temps cela prendra-t-il pour recevoir mon diplôme ?

Les diplômes sont acheminés par la poste, par le Registraire de l'UQO. Le délai moyen de réception du diplôme est de 3 mois suivant la date de diplomation. Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec le Registraire :

Bureau du registraire et des services aux étudiants

Université du Québec en Outaouais

101, rue St-Jean Bosco, bureau B-0150

Case Postale 1250, succursale Hull

Gatineau (Québec) J8X 3X7

Sans frais 1 800 567-1283, poste 1850 ou 819 773-1850

Télécopieur : 819 773-1835

Registraire@uqo.ca

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Dans mon travail, on me demande mon diplôme et je ne l'ai pas reçu, que dois-je faire ?

Vous pouvez demander s'ils acceptent un relevé de notes en attendant votre diplôme officiel ou demander une attestation de diplôme au bureau du registraire.

Comment puis-je obtenir un relevé de notes ?

Les relevés de notes sont émis par le bureau du registraire.

COLLATION DES GRADES

Quand ont lieu les cérémonies de remise des diplômes ?

Habituellement en octobre pour Saint-Jérôme et novembre pour Gatineau. Les personnes concernées recevront une communication officielle de la DCR.

Qui organise les cérémonies de remise des diplômes ?

La collation des grades est organisée par la Direction des communications et du recrutement de l'UQO.

Qui est invité à la cérémonie de remise des diplômes ?

Les étudiants qui ont complété tous leurs crédits requis pour l'obtention d'un diplôme.

Est-ce que les finissants du certificat sont concernés ?

Oui. Qu'il s'agisse d'un certificat, d'un baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat, votre réussite mérite d'être soulignée.

Pouvons-nous amener des invités à la cérémonie de remise des diplômes ?

Normalement oui, pour plus d'informations, vous devez contacter les organisateurs.

Où auront lieu les cérémonies de remise des diplômes ?

La collation des grades est organisée par la Direction des communications et du recrutement de l'UQO. Ils enverront les informations à tous les étudiants concernés vers la fin août.

Pour plus d'informations, vous devez les contacter directement

<https://uqo.ca/collation/nous-joindre>

CARTE DE MEMBRE

Comment puis-je obtenir ma carte de membre ?

Vous pouvez demander votre carte en ligne [Faites-en la demande maintenant!](#)

À quoi sert la carte de membre ?

La carte vous permet de bénéficier d'avantages et d'économies auprès de nos partenaires.

Votre carte nous permet de mieux vous représenter, organiser plus d'activités pour vous et négocier encore plus d'avantages!

La carte de membre coûte-t-elle quelque chose ?

Non, la carte est gratuite

Puis-je l'obtenir la carte de membre diplômé.e si je suis finissant.e ?

Si vous êtes finissant.e dans un des programmes de l'UQO, vous devez attendre avoir fini tous vos crédits pour faire la demande.

Quand ma carte de membre expire-t-elle ?

La carte de membre n'a pas de date d'expiration, elle est valable à vie. Par contre, les avantages et les économies changent d'une année à l'autre.

Comment puis-je utiliser ma carte de membre ?

Une fois la carte téléchargée sur votre téléphone mobile, vous devez annoncer au moment de l'achat ou de l'utilisation que vous êtes diplômé.e de l'UQO et présenter

votre carte à la personne responsable. Une pièce d'identité pourra vous être demandée pour vérifier que vous êtes bien le propriétaire de la carte de membre.

Comment puis-je savoir quels sont les avantages de ma carte de membre ?

A tout moment, vous pouvez consulter sur le site de l'université la liste de nos partenaires et les avantages dont vous bénéficiez avec chacun d'eux.

<https://uqo.ca/diplomes/partenaires-avantages-diplomees>